



Grenoble, le 10 juillet 2015

Communiqué de presse

Tunnel du Chambon Réouverture de la partie haute du GR50

A l'issue de la réunion qui s'est tenue ce soir à 17 heures à la préfecture de l'Isère, avec les acteurs concernés par la problématique sécuritaire liée au glissement de la falaise de la Berche – Tunnel du Chambon – RD 1091, Jean-Paul BONNETAIN, Préfet de l'Isère a décidé la réouverture de la partie haute du GR 50, à partir de samedi 11 juillet 2015.

Les chemins de randonnée permettant l'accès au GR50 depuis les rives de la retenue (parking du Pariset) restent interdits.

Les mesures de sécurité déjà en vigueur dans le secteur sont maintenues :

- Interdiction de naviguer sur la retenue d'eau du Chambon ;
- interdiction d'accéder aux berges de la retenue et de pêcher ;
- Interdiction temporaire de survol de la zone sauf pour les aéronefs de secours, de l'État et ceux effectuant les rotations nécessaires aux navettes de population et aux travaux en rive gauche.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr

